

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 12 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 juin 2018

2018 DASES 196G / DASCO : Subvention (13 000 euros) à l'association Zone d'Expression Prioritaire pour l'organisation d'ateliers d'écriture en direction de jeunes en insertion.

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 3411-1 et suivants ;

Vu le budget primitif du Département ;

Vu le projet de délibération en date du 22 mai 2018 par lequel Madame la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, sollicite l'autorisation d'attribuer, au titre de l'exercice 2018, une subvention à l'association Zone d'Expression Prioritaire pour la réalisation d'ateliers d'écriture en direction de jeunes en insertion ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 13 000 euros est attribuée au bénéfice de l'association Zone d'Expression Prioritaire (n° SIMPA : 184884 ; n° de dossier : 2018_06683 ; 2018_07123), située 24 rue Gabrielle Jossierand 93500 Pantin pour la réalisation d'ateliers d'écriture en direction de jeunes en insertion.

Article 2 : les dépenses correspondantes sont imputées au budget de fonctionnement du Département de Paris pour les exercices 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement, conformément au tableau ci-dessous :

DASES Chapitre 65 - Nature 65748 - Rubrique 424 – Destination 4240005		
Organismes bénéficiaires	Intitulé du projet	Montant du financement
Association zone d'Expression Prioritaire	Ateliers d'écriture en direction de jeunes en insertion.	7 000 €
Total - Chapitre 65		7 000 €

DASCO Chapitre 65 - Nature 65748 – Rubrique 288 – Destination 2880002		
Organismes bénéficiaires	Intitulé du projet	Montant du financement
Association zone d'Expression Prioritaire	Ateliers d'écriture en direction d'élèves de collèges ou de lycées municipaux	6 000 €
Total - Chapitre 65		6 000 €

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO